

Maison de Retraite Sainte-Geneviève
Maison de retraite médicalisée
67 bis, rue de l'Eglise et 140, rue du Maréchal Foch – 95150 TAVERNY
Tél : 01 39 60 15 51 – Fax : 01 39 60 27 16
N° SIRET 775 744 873 00057- Code APE 8710A

Site internet : www.maison-retraite-sainte-genevieve.com / Email : maison-retraite-sainte-genevieve@orange.fr



60 chambres individuelles

67, bis rue de l'Eglise
95150 TAVERNY
Tél. : 01 39 60 15 51
Fax : 01 39 60 27 16



40 studios individuels

140, rue du Maréchal Foch
95150 TAVERNY
Tél. : 01 39 60 15 51
Fax : 01 39 60 27 16

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de votre demande d'entrée dans nos établissements.

Pour nous permettre de mieux vous accueillir, et afin d'enregistrer votre demande, nous vous remercions de bien vouloir nous fournir quelques renseignements.

Vous trouverez dans ce dossier **3 feuillets à compléter** :

- **Feuillelet jaune**, concernant la partie administrative,
- **Feuillelet rose**, concernant la partie médicale,
- **Feuillelet blanc**, concernant la partie informations complémentaires.

Pour l'étude des dossiers de demande d'inscription, **seuls les dossiers complets** pourront être pris en compte (voir fiche « *modalités administratives en vue d'une admission* » dans le feuillelet blanc).

Nous vous indiquons ci-après les tarifs applicables à ce jour :

- ◇ Prix de journée hébergement Eglise : **61,15 €**
- ◇ Prix de journée hébergement Foch : **70,58 €**

- ◇ Dépendance G.I.R 5 et 6 : **5.96 €**
- ◇ Dépendance G.I.R 3 et 4 : **14.06 €**
- ◇ Dépendance G.I.R 1 et 2 : **22.15 €**

Dans l'attente de votre visite, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Philippe GROS
Directeur

ENVIRONNEMENT SOCIAL

PROTECTION JURIDIQUE

Oui Non En cours

Si oui, cocher ci-après :

Tuteur Curateur Mandataire

Sauvegarde de justice en cours (date de la demande) :

Dans ce cas, coordonnées du responsable légal :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Travail :

Adresse mail :

Bénéficiez-vous ?

D'une Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : Oui Non

Si oui : à domicile En établissement

Dans quel département :

Date de la demande :

Sollicitez-vous les aides suivantes ?

Allocation de Logement (ALS ou APL) Oui Non

Aide sociale Oui Non

Motivation principale de cette demande d'admission :

- | | | |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Etat de santé | <input type="checkbox"/> Décès du conjoint | <input type="checkbox"/> Difficultés liées au logement |
| <input type="checkbox"/> Départ des enfants | <input type="checkbox"/> Problèmes familiaux | <input type="checkbox"/> Ne souhaite plus vivre seul |
| <input type="checkbox"/> Sécurité | <input type="checkbox"/> Autres raisons : | |

La personne est-elle informée de la demande : Oui Non

La personne est-elle consentante : Oui Non

Motif du choix de l'établissement :

- Est situé dans le secteur de votre domicile,
- Est justifié par un rapprochement familiale auprès de :
- Autres :

RENSEIGNEMENTS SOCIAUX

ASSURANCE MALADIE

N° immatriculation :

Nom et adresse de l'organisme :

.....

.....

100 % : Oui Du Au

Non

MUTUELLE Oui Non

N° Adhérent :

Nom et adresse de l'organisme :

.....

MEDECIN TRAITANT

Nom :

Coordonnées :

.....

ENGAGEMENT DE PAIEMENT

Je soussigné(e)

.....

M'engage à verser à la « Maison de retraite Sainte-Geneviève » située au 67 bis, rue de l'Eglise à Taverny :

- soit par chèque,*
- soit par prélèvement,*

1/ à mon inscription, un versement, au titre de dépôt de garantie, égale à :

- *1834,50 € site Eglise (67 Bis, rue de l'Eglise 95150 Taverny))*
- *2117,40€ site Foch (140, rue du Maréchal Foch 95150 Taverny)*

2/ en début de mois le montant de ma pension payable d'avance. Tout retard de paiement pourra entraîner des frais de gestion.

Fait à, le

Signature

FICHE D'AUTORISATION DE GESTION DES AFFAIRES COURANTES

Madame Monsieur

NOM : **Prénom** :

Résident de la Maison de Retraite Sainte-Geneviève.

Donne délégation à :

Madame Monsieur

NOM : **Prénom** :

Lien familial :

Pour gérer :

- Les pièces administratives
- Le courrier
- Les factures
- Prendre les Rendez-vous pour le coiffeur, le manucure,...

Date :

Signature :

EVALUATION DES RISQUES À REMPLIR PAR LE MEDECIN

Bilan psychométrique : voir annexes MMSE : Horloge :	Nécessité d'une stimulation cognitive : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Risque de dépression Existe t'il un épisode dépressif patent ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Votre patient se sent-il découragé et triste ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Nécessité d'un suivi psychologique : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Risque comportemental : <input type="checkbox"/> Cris <input type="checkbox"/> Opposition aux soins <input type="checkbox"/> Agressivité envers autrui <input type="checkbox"/> Fugue <input type="checkbox"/> Déambulation <input type="checkbox"/> Idées de préjudice <input type="checkbox"/> Repli <input type="checkbox"/> Troubles du jugement <input type="checkbox"/> Désinhibition <input type="checkbox"/> Insomnie <input type="checkbox"/> Hallucinations <input type="checkbox"/> Alcoolisation <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Prescription de contention <input type="checkbox"/> Trouble du langage	Essais de traitement antérieurs ? Prise en charge médicamenteuse actuelle? Surveillance Contention	
Risque de chute N chutes/6 mois : Peur de tomber : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non HypoTA orthostatique ? Existence d'un bilan kiné : Sinon appui monopodal > 5s : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Matériel orthopédique : prothèse de jambe – corset – lombostat Mobilité :	Modalités de la Kinésithérapie Aide(s) technique(s) actuelle(s) : Lève malade Verticalisateur Fauteuil roulant Déambulateur Canne(s) Nécessité d'une rééducation fonctionnelle : <input type="checkbox"/> kinésithérapeute <input type="checkbox"/> ergothérapeute <input type="checkbox"/> psychomotricienne	
Risque médicamenteux Interactions possibles : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Antécédents de traitement mal toléré ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non si oui lequel ? Créatinémie : → CLAIRANCE : ml/mn		
Risque nutritionnel Poids : Taille : Alb : Préalb : Notion d'amaigrissement dans les trois derniers mois : Appareil dentaire : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non si oui, adapté ? Régime actuel : Stomies ? Trouble de déglutition : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non :	Propositions <input type="checkbox"/> régime : <input type="checkbox"/> aide ou stimulation à l'alimentation ? <input type="checkbox"/> suppléments hyper protidiques : <input type="checkbox"/> eau gélifiée : Texture des repas <input type="checkbox"/> mixés <input type="checkbox"/> hachés	
Risque d'escarre(s) ou de plaies chroniques 1- risque lié à : dénutrition / grabatisation / syndrome inflammatoire ? 2 - constitué : localisation : stade : circonstances d'apparition :		Aides techniques de prévention : <input type="checkbox"/> matelas anti-escarres <input type="checkbox"/> coussins anti-escarres Protocole de pansement actuel :
Vision / Audition : Vision : <input type="checkbox"/> petits caractères <input type="checkbox"/> gros caractères <input type="checkbox"/> Télévision <input type="checkbox"/> images, visages lunettes : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non adaptées ? Auditions: perçoit : <input type="checkbox"/> voix basse <input type="checkbox"/> voix normale <input type="checkbox"/> voix forte Prothèse auditive : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non adaptée ? utilisée ?		

CONCLUSION :

QUESTIONNAIRE DE PRE-ADMISSION

NOM PRENOM :

Votre état de santé vous a conduit à déposer une demande d'entrée dans notre établissement. L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Sainte-Geneviève à Taverny est un établissement d'hébergement pour des personnes ayant perdu une partie ou toute leur autonomie et nécessitant des soins.

L'EHPAD Sainte-Geneviève est un donc un lieu de vie et un lieu de soins. C'est pourquoi, nous souhaiterions que vous remplissiez le questionnaire ci-joint qui permettra à l'équipe soignante (aides-soignantes, infirmières, psychologue, animatrice et médecin) et à l'équipe hôtelière (personnels de restauration, de ménage et de lingerie) de commencer à vous connaître pour élaborer ensemble un plan d'accompagnement qui corresponde à vos habitudes de vie, vos désirs et vos besoins.

■ **Décrivez votre situation familiale (conjoint, fratrie, enfants, petits-enfants).**

■ **Quels ont été vos différents lieux de résidence ?**

■ **Quel a été votre parcours professionnel ?**

■ **Quelles ont été vos expériences passées de vie en collectivité ?**

■ **Pourriez-vous (ou vos proches) nous décrire, en quelques traits, vos personnalité et caractère ?**

■ **Quelles ont été les causes et circonstances de la décision d'entrée en institution ?**

+

Maison de Retraite Sainte-Geneviève
Maison de retraite médicalisée
67 bis, rue de l'Eglise et 140, rue du Maréchal Foch – 95150 TAVERNY
Tél : 01 39 60 15 51 – Fax : 01 39 60 27 16
N° SIRET 775 744 873 00057- Code APE 8710A

Site internet : www.maison-retraite-sainte-genevieve.com / Email : maison-retraite-sainte-genevieve@orange.fr

■ **En quelle mesure, consentez-vous votre admission en EHPAD ?**

(Cocher la case)

Défavorable < > *Favorable*

■ **Comment s'organisait votre journée auparavant ? (Habitudes, lever/coucher, repas, occupations, sorties...).**

■ **Comment envisagez-vous ce séjour au sein de l'EHPAD Sainte Geneviève ? (Projets, attentes, désirs...).**

■ **Vos goûts alimentaires :**

<i>AIME</i>	<i>AIME MOINS</i>

■ **Vos centres d'intérêt (précisez en la nature) :**

Musique :

Télévision :

Chant :

Cinéma :

Dessin :

Théâtre :

Lecture :

Sport :

Autres :...

A FOURNIR

Produits de toilette (non fournis par la maison) :

- Peigne
- Brosse à dent
- Dentifrice
- Shampooing
- Gel douche / Savonnette
- Coupe ongle

Trousseau conseillé :

- 5 chemises de nuit / pyjamas
- 10 culottes / slips
- 7 maillots de corps
- 7 paires de chaussettes et/ou bas
- 2 gilets
- 2 robes de chambre
- 1 manteau
- Chaussure d'intérieur et d'extérieur
- Pantoufles
- Des serviettes de toilette
- Des gants de toilette
- Des serviettes de table

 **L'étiquetage des vêtements est pris en charge par l'établissement**

MODALITES PRATIQUES

- ◆ *Les chambres et studios peuvent être meublés par le résident (excepté le lit qui est médicalisé) dans le respect du règlement de fonctionnement et du contrat de séjour.*
 - ◆ *Le linge de lit (drap plat) est fourni et entretenu par notre établissement.*
 - ◆ *Le linge personnel sera marqué au nom de la personne.*
 - ◆ *Le linge doit être renouvelé régulièrement en fonction de l'usure.*
 - ◆ *La facturation débute le jour de la réservation (déduction faite de la journée alimentaire)*
 - ◆ *Un programme hebdomadaire vous est proposé et prévoit : des ateliers mémoire, de la gymnastique douce, des sorties, des concerts et des spectacles variés.*
- Nous demandons de veiller régulièrement au renouvellement du stock des produits renouvelables.*
- ◆ *L'oreiller et la couverture anti feu sont fournis par l'établissement*

INVENTAIRE DES EFFETS PERSONNELS DU RESIDENT



Nom prénom :

Chambre / Studio :

Date d'entrée :

TROUSSEAU	QUANTITE	OBSERVATIONS
Chemise de nuit		
Pyjamas (veste et pantalon)		
Culottes		
Slips / caleçons		
Soutiens-gorge		
Chaussettes		
Bas		
Jupon		
Combinaison		
Mouchoirs		
Robe de chambre		
Gilet		
Lainage		
Manteau		
Maillot de corps		
Robe		
Jupe		
Tee short		
Pantalon		
Chemisier		
Chemise		
pantoufles		
Chaussures d'intérieur		
Chaussures d'extérieur		
Couverture		
Serviettes de toilette		
Gants de toilette		
Serviettes de table		
Torchons		

Signature de l'intéressé

Signature du responsable

MODALITES ADMINISTRATIVES EN VUE D'UNE ADMISSION

► **DOCUMENTS A FOURNIR :**

1. DOSSIER MEDICAL

- Grille de dépendance
- Certificat médical

A remplir par le médecin traitant (signature, tampon)

2. DOSSIER ADMINISTRATIF

- Etat civil
- Environnement social
- Renseignements sociaux
- Engagement de paiement signé
- Fiche d'autorisation de gestion des affaires courantes

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Habitude de vie
- Inventaire des effets personnels.....

4. AUTRES PIECES A FOURNIR

- La copie de la carte d'identité
- La copie du livret de famille
- 2 Photos d'identité récentes
- La copie de l'attestation sécurité sociale..
- La copie de la carte de mutuelle
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Déclaration de ressources (déclarations fiscales caisses de retraite, pensions...)
- N° d'Allocataire CAF (pour l'allocation logement)
- La copie du jugement de tutelle ou de curatelle pour les personnes faisant l'objet d'une mesure de protection
- Le contrat obsèques (éventuellement)
- La copie du contrat d'assurance de Responsabilité Civile avec pour domiciliation la Maison de Retraite

► **LORS DE LA RESERVATION :**

- Verser le dépôt de garantie, encaissable, qui sera restitué à la sortie après état des lieux.

► **DOCUMENTS À SIGNER À L'ENTREE :**

- Le règlement de fonctionnement
- Le contrat de séjour
- L'état des lieux
- L'inventaire des effets personnels

► **MODALITES DE PARTICIPATION AUX FRAIS D'HEBERGEMENT :**

- A titre payant
- Aide sociale

<i>Ne pas remplir Réservé à l'administration</i>	
OUI	NON

L'Association des Amis des Ouvrières et des Isolées
A.A.O.I.
Association Loi 1901, fondée en 1923 par Louise Gateblé et reconnue d'utilité publique en 1929

Actuellement l'association A. O. I. exploite deux maisons de retraite médicalisées :

► **Sainte-Geneviève, à Taverny (95)**

L'établissement, se répartit sur deux sites,

- Le site Eglise, reconstruit en 1976, qui accueille 60 résidents en chambres individuelles,
- Le site Foch, ouvre en 1992 et accueille 40 résidents, dans des chambres individuelles également.

Actuellement, l'association mène un programme d'extension et de rénovation sur ce site dont la capacité passera en 2011 de 40 à 78 lits, avec la création de 3 unités de 14 lits, dédiées à la prise en charge spécifique de résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer, et d'un accueil de jour de 10 places

► **La Source d'Auteuil à Paris**

Depuis mai 2005, cet établissement accueille rue de La Source 88 résidents, tous en chambres individuelles. La maison, vaste et très claire, bénéficie de jardins bien qu'elle soit située dans un quartier dense et animé.

*Preuve qu'ils rendent le service demandé
les établissements de l'association A. O. I. affichent un taux de remplissage très élevé,
entre 97 et 99 %.*

Un peu d'histoire

L'Association A. O. I. est l'œuvre d'une simple ouvrière, Louise GATEBLE (1879 - 1956) qui, entrée à l'usine à 13 ans, consacre sa vie et tous ses efforts à l'amélioration des conditions d'existence difficiles de ses compagnes de travail.

Embauchée dans une usine de parfumerie à Montreuil, elle s'inquiète de la fatigue des ouvrières qui travaillent dix heures par jour tout au long de l'année ; l'accord de son employeur difficilement obtenu, elle parvient, dès 1903, à accompagner chaque année des groupes d'ouvrières, pour quelques jours de vacances, dans la maison offerte par la Comtesse de La Rochefoucault à Pellevoisin, dans l'Indre.

En 1921, l'amélioration et l'extension de la maison de Pellevoisin lui permettent d'ouvrir « *Béthanie* », une *maison de vacances pour ouvrières* qui, en 1922, s'étend dans les locaux plus vastes d'une ancienne école.

**Le 15 mars 1923,
l'association « Les Amis des Ouvrières » est créée, conformément à la loi du 9 juillet 1901,
dans le but de :
« développer et administrer
des maisons de repos destinées aux ouvrières ou employées de l'industrie »**

Il faut rendre les locaux de l'école, Louise Gateblé fonde alors une société civile qui acquiert une propriété voisine à Pellevoisin, achat financé pour partie par des ouvrières, pour partie par des industriels.

De 1923 à 1929, des retraites et semaines d'études sont organisées pour les ouvrières en vacances à Béthanie, sous la direction du chanoine Brac, qui anime les réflexions sur des thèmes religieux ou sociaux.

Le 16 mai 1929, « Les Amis des Ouvrières » sont reconnues d'utilité publique.

Le 5 octobre 1930, «**Les Amis des Ouvrières** », inaugurent à Paris un *foyer pour jeunes ouvrières*, dans un petit local, rue de l'Ourcq. Des cours professionnels et ménagers y sont dispensés ; s'y installent également une permanence des syndicats C. F. T. C. des ouvrières de l'industrie, une permanence d'Assurances Sociales et une Caisse de Crédit Mutuel. Le local devenant trop petit, on loue une partie d'usine désaffectée pour y implanter deux salles de restaurant, une salle de conférences, une bibliothèque, une salle de repos et quelques chambres permettant de loger des ouvrières.

Le siège social des « **Amis des Ouvrières** » est transféré, le 2 juin 1934, au 56 rue de l'Ourcq.

C'est en 1938 que le Château de Bellevue, don de Monsieur Carron de la Carrière, est aménagé 67 rue de l'Eglise à Taverny (95), pour créer une «**Maison de Retraite des Vieilles Travailleuses** » qui prend le nom de « **Sainte Geneviève** ». Cette maison peut accueillir vingt personnes ; elle est inaugurée en 1939.

Malgré l'accroissement des demandes d'accueil, il est impossible d'agrandir la maison. Les regards se tournent donc, en 1949, vers Pellevoisin.

« **Les Amis des Ouvrières** » achètent l'ancienne école qu'ils avaient louée, en face de **Béthanie**, en vue d'accueillir en colonie de vacances les enfants des ouvrières. Cet achat est couvert par une souscription et un emprunt et par l'abandon, à regret, du foyer parisien.

Le 23 février 1950, un décret approuve une modification des statuts
par laquelle le nom « **Les Amis des Ouvrières** » devient :
« **Les Amis des Ouvrières et des Isolées** ».
Son but s'élargit :
« **S'occuper des travailleuses et des femmes isolées
grâce à des foyers, maisons de vacances, de retraite, colonies de vacances,
restaurants à bon marché, services sociaux** ».

En novembre 1954, le siège social est transféré à Taverny, dans les locaux de Sainte Geneviève.

Le 27 janvier 1956, Louise Gateblé décède, à l'âge de 76 ans, dans la maison qu'elle a fondée à Pellevoisin.

Début des années 70, à Taverny, le château de Bellevue s'avère de plus en plus insuffisant. On cherche la possibilité d'agrandir les locaux de Sainte Geneviève. En mars 1972, on décide de vendre une partie du terrain de Bellevue, pour contribuer au financement de la construction. L'étude du projet est terminée en 1974 et 10+es travaux sont entrepris... **La nouvelle Maison Sainte Geneviève ouvre ses portes en 1976.**

Dès 1975, des études sont également entreprises à Béthanie, en vue d'une réfection totale, qui s'avère indispensable, de Béthanie. Le projet et le plan de financement sont établis en 1976. Les travaux peuvent commencer... **La nouvelle Maison Béthanie est inaugurée le 20 octobre 1979.**

Suivant la trace dessinée par sa fondatrice, l'association A.O.I. obtient l'habilitation totale à l'aide sociale pour chacun de ces établissements.

Depuis 1995, dans la mouvance entourant l'évolution de la tarification et la négociation des conventions tripartites, l'association A. O. I. a initié un important redéploiement de ses activités, selon deux axes :

- Retrait de certains sites, dans les cas où leur exploitation ne répond plus à l'évolution de normes, ou dans le cas.
- Elaboration de nouveaux projets.

A partir des années 80, l'association A. O. I. se voit confier la gestion de deux établissements parisiens, dans le cadre d'un mandat confié par les propriétaires :

- La **Maison Saint Vincent**, implantée dans le 17^{ème}, reste sous gestion de l'association A. O. I. de 1989 à 1997. L'association ouvre ce nouvel établissement reconstruit par l'Archevêché de Paris, propriétaire, le fait connaître puis en assure la gestion et la direction. Lors de sa restitution à son propriétaire, fin 1997, Saint Vincent héberge près de 70 pensionnaires, dont une dizaine en secteur médicalisé.
- Le **Foyer Notre Dame**, situé dans le 16^{ème} arrondissement, géré par l'association A. O. I. en 1996, au moment où sa gestion devient trop lourde pour la congrégation propriétaire. L'établissement accueille 50 résidents, souvent issus du quartier, qui vivent dans la maison « un peu comme chez eux ». L'association modernise l'établissement, tout en préservant ses traits particuliers. Très rapidement le programme de médicalisation partielle envisagé pour la maison se révèle insuffisant. L'association A. O. I. travaille alors avec le propriétaire sur un projet de réhabilitation globale. En 1999, la congrégation renonce finalement à ce projet en raison de son poids financier et l'association A. O. I. met en œuvre, pour le compte du propriétaire, la fermeture définitive du Foyer Notre Dame

Fin 1999, l'association A. O. I. se sépare également de son établissement de l'Indre. La maison « **Béthanie** » qui accueille près de 70 pensionnaires, dont 28 en secteur médicalisé, doit aborder une nouvelle phase de transformations qu'il est difficile pour l'association A. O. I. de mettre en œuvre et de suivre à distance. Au terme d'une longue préparation administrative, imposée par le statut d'Association Reconnue d'Utilité Publique, l'association A. O. I. obtient tous les accords nécessaires pour « apporter » l'établissement de Pellevoisin à une association locale, « **Les Amis de Béthanie** », mieux à même de suivre la gestion et l'évolution de l'établissement. A ce jour, l'association A. O. I. reste toutefois membre du Conseil d'Administration des « **Amis de Béthanie** ».

En 1999, l'association A. O. I. est mise en relation avec une congrégation, propriétaire d'un ensemble de bâtiments dans le 16^{ème} arrondissement où elle exploite plusieurs activités dont une maison de retraite réservée aux religieuses âgées.

L'association A. O. I. s'investit vigoureusement dans ce projet où il convient de monter le cadre juridique de son intervention et du partenariat avec la Congrégation. Un bail à construction est signé. En parallèle, l'avant projet de **La Source d'Auteuil** est monté, consistant en l'édification d'un EHPAD d'une capacité de 88 lits, dont une unité pour Alzheimer de 19 lits. Le programme passe par une phase de démolition, de construction nouvelle et de réaménagement de fond des locaux conservés. L'association se charge du montage administratif préalable : passage en CROSMS et toutes démarches permettant de déboucher sur les arrêtés d'ouverture... Elle s'appuie sur un maître d'ouvrage délégué qui l'assiste jusque dans la réalisation du montage financier. Les études démarrent en 2001 et l'établissement ouvre en mai 2005 dans les délais prévus et dans le respect de l'enveloppe budgétaire.

Conformément aux valeurs de l'association, La Source d'Auteuil est, à son tour, entièrement habilitée à l'aide sociale.